

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLUNISOIS - COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU CLUNISOIS (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20004029300058

POSTE COMPTABLE : SGC DE MÂCON ET AMENDES

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	24
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	25
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A4 - Etat des provisions	31
A5 - Etalement des provisions	32
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	36
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	37
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	38
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	39
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	40
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	41
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	44
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	45
--	----

D2 - Arrêté et signatures

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE
71COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLUNISOIS
Principal

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	14474
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	1922
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
2652331,00		205,54	

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	0,0200	
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	0,0000	
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement		
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	0,0000	
5	Encours de la dette	1347399,9100	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

**I – INFORMATIONS GENERALES****MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	12 825 677,55	11 103 443,68

+

+

+

R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 722 233,87

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	12 825 677,55	12 825 677,55
--	---------------	---------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 994 408,58	2 895 317,58

+

+

+

R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	29 410,20	89 908,04
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 38 593,16

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	3 023 818,78	3 023 818,78
---	--------------	--------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	15 849 496,33	15 849 496,33
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 919 456,00	0,00	2 002 435,55	2 002 435,55	2 002 435,55
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 877 583,18	0,00	3 124 800,00	3 124 800,00	3 124 800,00
014	Atténuations de produits	2 508 753,00	0,00	2 508 753,00	2 508 753,00	2 508 753,00
65	Autres charges de gestion courante	3 070 155,00	0,00	3 167 264,00	3 167 264,00	3 167 264,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		10 375 947,18	0,00	10 803 252,55	10 803 252,55	10 803 252,55
66	Charges financières	33 147,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	11 500,00	11 500,00	11 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	62 268,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		10 481 362,18	0,00	10 849 752,55	10 849 752,55	10 849 752,55
023	Virement à la section d'investissement (5)	754 300,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	654 265,00		975 925,00	975 925,00	975 925,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 408 565,00		1 975 925,00	1 975 925,00	1 975 925,00
TOTAL		11 889 927,18	0,00	12 825 677,55	12 825 677,55	12 825 677,55

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**12 825 677,55****RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	101 685,00	0,00	56 583,00	56 583,00	56 583,00
70	Produits services, domaine et ventes div	705 098,69	0,00	824 388,00	824 388,00	824 388,00
73	Impôts et taxes	7 027 795,00	0,00	7 483 661,00	7 483 661,00	7 483 661,00
74	Dotations et participations	2 647 938,00	0,00	2 543 943,00	2 543 943,00	2 543 943,00
75	Autres produits de gestion courante	31 787,50	0,00	24 187,50	24 187,50	24 187,50
Total des recettes de gestion courante		10 514 304,19	0,00	10 932 762,50	10 932 762,50	10 932 762,50
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	906,33	0,00	11 532,18	11 532,18	11 532,18
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		10 515 210,52	0,00	10 944 294,68	10 944 294,68	10 944 294,68
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		159 149,00	159 149,00	159 149,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		159 149,00	159 149,00	159 149,00
TOTAL		10 515 210,52	0,00	11 103 443,68	11 103 443,68	11 103 443,68

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**1 722 233,87**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**12 825 677,55****Pour information :****AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)****1 816 776,00**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Envoyé en préfecture le 16/03/2023

Reçu en préfecture le 16/03/2023

Publié le



ID : 071-200040293-20230313-027_2023-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	301 611,00	15 780,00	194 765,58	194 765,58	210 545,58
204	Subventions d'équipement versées	479 041,50	0,00	720 758,00	720 758,00	720 758,00
21	Immobilisations corporelles	622 720,30	4 189,80	401 174,00	401 174,00	405 363,80
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	256 606,59	9 440,40	1 111 000,00	1 111 000,00	1 120 440,40
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 659 979,39	29 410,20	2 427 697,58	2 427 697,58	2 457 107,78
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	54 300,00	0,00	76 062,00	76 062,00	76 062,00
16	Emprunts et dettes assimilées	118 760,00	0,00	115 000,00	115 000,00	115 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	54 500,00	54 500,00	54 500,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	173 060,00	0,00	245 562,00	245 562,00	245 562,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 833 039,39	29 410,20	2 673 259,58	2 673 259,58	2 702 669,78
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		159 149,00	159 149,00	159 149,00
041	Opérations patrimoniales (4)	161 715,00		162 000,00	162 000,00	162 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	161 715,00		321 149,00	321 149,00	321 149,00
	TOTAL	1 994 754,39	29 410,20	2 994 408,58	2 994 408,58	3 023 818,78

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**3 023 818,78****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	300 318,60	89 908,04	743 692,58	743 692,58	833 600,62
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	300 318,60	89 908,04	743 692,58	743 692,58	833 600,62
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	20 111,03	0,00	13 700,00	13 700,00	13 700,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	20 111,03	0,00	13 700,00	13 700,00	13 700,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	320 429,63	89 908,04	757 392,58	757 392,58	847 300,62
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	754 300,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	654 265,00		975 925,00	975 925,00	975 925,00
041	Opérations patrimoniales (4)	161 715,00		162 000,00	162 000,00	162 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 570 280,00		2 137 925,00	2 137 925,00	2 137 925,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	Publié le	VOTE (3)	TOTAL (= BAB + vote)
	TOTAL	1 890 709,63	89 908,04	2 895 317,58		2 895 317,58	2 985 225,62

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	38 593,16
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 023 818,78
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

1 816 776,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 002 435,55		2 002 435,55
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 124 800,00		3 124 800,00
014	Atténuations de produits	2 508 753,00		2 508 753,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 167 264,00		3 167 264,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	35 000,00	0,00	35 000,00
67	Charges exceptionnelles	11 500,00	0,00	11 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	975 925,00	975 925,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 000 000,00	1 000 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		10 849 752,55	1 975 925,00	12 825 677,55

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**12 825 677,55**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	76 062,00	159 149,00	235 211,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	115 000,00	0,00	115 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	210 545,58	0,00	210 545,58
204	Subventions d'équipement versées	720 758,00	0,00	720 758,00
21	Immobilisations corporelles (6)	405 363,80	162 000,00	567 363,80
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 120 440,40	0,00	1 120 440,40
26	Participations et créances rattachées	54 500,00	0,00	54 500,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 702 669,78	321 149,00	3 023 818,78

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**3 023 818,78**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****BALANCE GENERALE DU BUDGET****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	56 583,00		56 583,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	824 388,00		824 388,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	7 483 661,00		7 483 661,00
74	Dotations et participations	2 543 943,00		2 543 943,00
75	Autres produits de gestion courante	24 187,50	0,00	24 187,50
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	11 532,18	159 149,00	170 681,18
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		10 944 294,68	159 149,00	11 103 443,68

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**12 825 677,55**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	13 700,00	0,00	13 700,00
13	Subventions d'investissement	833 600,62	0,00	833 600,62
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	162 000,00	162 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		975 925,00	975 925,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		1 000 000,00	1 000 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		847 300,62	2 137 925,00	2 985 225,62

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**3 023 818,78**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 919 456,00	2 002 435,55	2 002 435,55
60611	Eau et assainissement	13 750,04	13 240,00	13 240,00
60612	Energie - Electricité	88 730,00	243 130,00	243 130,00
60621	Combustibles	6 500,00	12 500,00	12 500,00
60622	Carburants	7 050,00	10 875,00	10 875,00
60623	Alimentation	55 950,00	72 500,00	72 500,00
60624	Produits de traitement	2 100,00	2 500,00	2 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	3 100,00	3 000,00	3 000,00
60631	Fournitures d'entretien	10 930,00	11 670,00	11 670,00
60632	Fournitures de petit équipement	13 500,00	14 585,00	14 585,00
60636	Vêtements de travail	2 130,00	2 878,00	2 878,00
6064	Fournitures administratives	7 200,00	6 670,00	6 670,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	5 600,00	5 700,00	5 700,00
6067	Fournitures scolaires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	12 150,00	43 953,00	43 953,00
611	Contrats de prestations de services	123 171,80	127 531,00	127 531,00
6132	Locations immobilières	12 950,00	12 950,00	12 950,00
6135	Locations mobilières	3 036,00	7 510,00	7 510,00
61521	Entretien terrains	11 800,00	2 800,00	2 800,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	22 010,00	30 554,55	30 554,55
61551	Entretien matériel roulant	5 150,00	6 150,00	6 150,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 850,00	9 440,00	9 440,00
6156	Maintenance	55 356,00	73 636,00	73 636,00
6161	Multirisques	20 030,00	23 950,00	23 950,00
617	Etudes et recherches	275 508,00	481 010,00	481 010,00
6182	Documentation générale et technique	1 447,00	1 796,00	1 796,00
6184	Versements à des organismes de formation	14 210,00	13 946,00	13 946,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	600,00	600,00
6188	Autres frais divers	206 926,00	174 845,00	174 845,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	495,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	8 520,00	5 540,00	5 540,00
6228	Divers	8 460,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 650,00	1 350,00	1 350,00
6236	Catalogues et imprimés	7 960,00	8 560,00	8 560,00
6237	Publications	900,00	1 100,00	1 100,00
6238	Divers	450,00	700,00	700,00
6248	Divers	439 588,39	49 200,00	49 200,00
6251	Voyages et déplacements	5 175,00	17 071,00	17 071,00
6261	Frais d'affranchissement	4 800,00	4 800,00	4 800,00
6262	Frais de télécommunications	23 831,00	23 815,00	23 815,00
627	Services bancaires et assimilés	730,00	600,00	600,00
6281	Concours divers (cotisations)	193 975,33	198 897,00	198 897,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	6 200,00	6 100,00	6 100,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	17 100,00	15 300,00	15 300,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	94 711,44	124 858,00	124 858,00
6288	Autres services extérieurs	4 750,00	5 860,00	5 860,00
63512	Taxes foncières	18 200,00	13 700,00	13 700,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	610,00	510,00	510,00
6358	Autres droits	760,00	1 100,00	1 100,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	92 455,00	112 455,00	112 455,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 877 583,18	3 124 800,00	3 124 800,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	17 280,00	20 172,00	20 172,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 030 607,60	2 250 588,73	2 250 588,73
64131	Rémunérations non tit.	713 782,29	741 099,27	741 099,27
6455	Cotisations pour assurance du personnel	106 993,29	102 700,00	102 700,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 920,00	10 240,00	10 240,00
014	Atténuations de produits	2 508 753,00	2 508 753,00	2 508 753,00
739118	Autres reversements de fiscalité	3 693,00	3 693,00	3 693,00
739211	Attributions de compensation	1 295 800,00	1 295 800,00	1 295 800,00
739221	FNGIR	1 209 260,00	1 209 260,00	1 209 260,00
65	Autres charges de gestion courante	3 070 155,00	3 167 264,00	3 167 264,00
6531	Indemnités	78 050,00	81 000,00	81 000,00
65548	Autres contributions	1 773 336,00	1 951 337,00	1 951 337,00
6558	Autres contributions obligatoires	16 000,00	8 000,00	8 000,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	841 825,00	717 377,00	717 377,00
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	279 000,00	279 000,00	279 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	81 944,00	130 550,00	130 550,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		10 375 947,18	10 803 252,55	10 803 252,55
66	Charges financières (b)	33 147,00	35 000,00	35 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	24 156,68	22 415,95	22 415,95
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 009,85	-1 036,65	-1 036,65
6618	Intérêts des autres dettes	10 000,17	13 620,70	13 620,70
67	Charges exceptionnelles (c)	10 000,00	11 500,00	11 500,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	200,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	9 800,00	11 500,00	11 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	62 268,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		10 481 362,18	10 849 752,55	10 849 752,55
023	Virement à la section d'investissement	754 300,00	1 000 000,00	1 000 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	654 265,00	975 925,00	975 925,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	654 265,00	975 925,00	975 925,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 408 565,00	1 975 925,00	1 975 925,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 408 565,00	1 975 925,00	1 975 925,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 889 927,18	12 825 677,55	12 825 677,55

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 825 677,55
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	12 524,24
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-13 560,89
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 036,65

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	101 685,00	56 583,00	56 583,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	75 660,00	42 239,00	42 239,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	2 025,00	973,00	973,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	24 000,00	13 371,00	13 371,00
70	Produits services, domaine et ventes div	705 098,69	824 388,00	824 388,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	2 400,00	3 000,00	3 000,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	250 460,00	270 000,00	270 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	1 600,00	1 600,00	1 600,00
70632	Redevances services à caractère loisir	250 420,00	297 200,00	297 200,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70688	Autres prestations de services	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	118 998,69	165 556,00	165 556,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	60 820,00	67 132,00	67 132,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	4 400,00	3 900,00	3 900,00
73	Impôts et taxes	7 027 795,00	7 483 661,00	7 483 661,00
73111	Impôts directs locaux	2 163 975,00	2 293 419,00	2 293 419,00
73112	Cotisation sur la VAE	500 129,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	102 017,00	105 762,00	105 762,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	127 489,00	135 034,00	135 034,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	14 708,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	5 597,00	5 597,00	5 597,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	196 707,00	201 997,00	201 997,00
7323	Revers. prél. sur jeux, paris hippiques	7 384,00	7 875,00	7 875,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	1 552 313,00	1 699 180,00	1 699 180,00
7362	Taxes de séjour	90 000,00	110 000,00	110 000,00
7382	Fraction de TVA	2 267 476,00	2 924 797,00	2 924 797,00
74	Dotations et participations	2 647 938,00	2 543 943,00	2 543 943,00
74124	Dotation d'intercommunalité	382 678,00	401 986,00	401 986,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	278 126,00	272 025,00	272 025,00
744	FCTVA	5 000,98	5 000,00	5 000,00
74718	Autres participations Etat	233 625,00	499 759,00	499 759,00
7472	Participat° Régions	492 996,27	82 728,00	82 728,00
7473	Participat° Départements	51 144,00	54 373,00	54 373,00
74741	Participat° Communes du GFP	15 922,75	24 164,00	24 164,00
7478	Participat° Autres organismes	759 507,00	774 970,00	774 970,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	152 764,00	152 764,00	152 764,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	27 418,00	248 756,00	248 756,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	248 756,00	27 418,00	27 418,00
75	Autres produits de gestion courante	31 787,50	24 187,50	24 187,50
752	Revenus des immeubles	31 787,50	24 187,50	24 187,50
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		10 514 304,19	10 932 762,50	10 932 762,50
(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013				
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	906,33	11 532,18	11 532,18
7788	Produits exceptionnels divers	906,33	11 532,18	11 532,18
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		10 515 210,52	10 944 294,68	10 944 294,68
= a+b+c+d				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	159 149,00	159 149,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	159 149,00	159 149,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	159 149,00	159 149,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		10 515 210,52	11 103 443,68	11 103 443,68
(= Total des opérations réelles et d'ordre)				

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 722 233,87
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 825 677,55
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	301 611,00	194 765,58	194 765,58
2031	Frais d'études	272 000,00	191 000,00	191 000,00
2051	Concessions, droits similaires	29 611,00	3 765,58	3 765,58
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	479 041,50	720 758,00	720 758,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	470 000,00	693 000,00	693 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	9 041,50	27 758,00	27 758,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	622 720,30	401 174,00	401 174,00
2132	Immeubles de rapport	60 000,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	49 500,00	64 500,00	64 500,00
2152	Installations de voirie	23 844,80	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	25 000,00	70 000,00	70 000,00
2182	Matériel de transport	140 390,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	56 059,50	32 800,00	32 800,00
2184	Mobilier	19 858,00	9 235,00	9 235,00
2188	Autres immobilisations corporelles	248 068,00	224 639,00	224 639,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	256 606,59	1 111 000,00	1 111 000,00
2313	Constructions	221 606,59	1 061 000,00	1 061 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	35 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 659 979,39	2 427 697,58	2 427 697,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	54 300,00	76 062,00	76 062,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	54 300,00	58 909,00	58 909,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	17 153,00	17 153,00
16	Emprunts et dettes assimilées	118 760,00	115 000,00	115 000,00
1641	Emprunts en euros	108 608,00	115 000,00	115 000,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	10 152,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	54 500,00	54 500,00
261	Titres de participation	0,00	54 500,00	54 500,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		173 060,00	245 562,00	245 562,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 833 039,39	2 673 259,58	2 673 259,58
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	159 149,00	159 149,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	159 149,00	159 149,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	17 642,33	17 642,33
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	0,00	100 149,17	100 149,17
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	0,00	10 800,00	10 800,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	8 465,50	8 465,50
13931	Sub. transf cpte résult. D.E.T.R.	0,00	22 092,00	22 092,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	161 715,00	162 000,00	162 000,00
21738	Autres constructions (mise à dispo)	161 715,00	162 000,00	162 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		161 715,00	321 149,00	321 149,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 994 754,39	2 994 408,58	2 994 408,58

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	29 410,20
----------------------------	-----------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 023 818,78
--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.



(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	300 318,60	743 692,58	743 692,58
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	40 844,60	492 771,00	492 771,00
1312	Subv. transf. Régions	24 982,00	208 370,00	208 370,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	11 000,00	11 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	15 000,00	31 551,58	31 551,58
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	18 400,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	201 092,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		300 318,60	743 692,58	743 692,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	20 111,03	13 700,00	13 700,00
10222	FCTVA	20 111,03	13 700,00	13 700,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		20 111,03	13 700,00	13 700,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		320 429,63	757 392,58	757 392,58
021	Virement de la sect° de fonctionnement	754 300,00	1 000 000,00	1 000 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	654 265,00	975 925,00	975 925,00
28031	Frais d'études	65 663,29	65 663,29	65 663,29
28033	Frais d'insertion	360,00	360,00	360,00
2804121	Subv.Régions : Bien mobilier, matériel	2 775,80	2 775,80	2 775,80
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	450 000,00	673 000,00	673 000,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	55 916,75	55 916,75
28051	Concessions et droits similaires	2 946,08	16 708,02	16 708,02
28088	Autres immobilisations incorporelles	6 908,00	6 908,00	6 908,00
28132	Immeubles de rapport	5 200,20	11 700,20	11 700,20
28135	Installations générales, agencements, ..	13 662,81	13 662,81	13 662,81
28152	Installations de voirie	5 389,00	5 389,52	5 389,52
281534	Réseaux d'électrification	322,00	322,00	322,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	11 921,91	11 921,91	11 921,91
28181	Installations générales, aménagt divers	23,29	279,72	279,72
28182	Matériel de transport	7 308,90	19 623,69	19 623,69
28183	Matériel de bureau et informatique	29 534,31	31 945,56	31 945,56
28184	Mobilier	11 608,45	11 890,50	11 890,50
28188	Autres immo. corporelles	40 640,96	47 857,23	47 857,23
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 408 565,00	1 975 925,00	1 975 925,00
041	Opérations patrimoniales (9)	161 715,00	162 000,00	162 000,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	161 715,00	162 000,00	162 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 570 280,00	2 137 925,00	2 137 925,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 890 709,63	2 895 317,58	2 895 317,58

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	89 908,04
----------------------------	-----------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	38 593,16
--	-----------

=

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				3 023 818,78

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9621213255A	27/07/2021	1 000 000,00	500 000,00	3 213,82	500 000,00	0,00
9622213227	28/07/2022	1 000 000,00	500 000,00	1 000,00	0,00	500 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		2 000 000,00	1 000 000,00	4 213,82	500 000,00	500 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 852 500,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 852 500,00									
00001454129	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	19/11/2013		10/02/2014	204 000,00	F		3,950	3,950	EUR	A	C	N	A-1
00004289596	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	02/12/2019		16/03/2020	400 000,00	F		0,400	0,400	EUR	T	P	N	A-1
00004460384	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	09/03/2020		30/06/2020	60 000,00	F		0,180	0,180	EUR	T	P	N	A-1
52394	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11/07/2016		20/01/2017	120 000,00	F		1,190	1,190	EUR	T	P	N	A-1
52396	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11/07/2016		20/01/2017	155 000,00	F		1,190	1,190	EUR	T	P	N	A-1
99 71943	CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE	15/05/2017		25/06/2018	628 500,00	F		2,300	2,300	EUR	A	P	N	A-1
9957426	CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE			25/01/2018	285 000,00	F		1,640	1,640	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Publié le			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	dité des remboursements (6)	Prom d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 852 500,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 347 399,91					110 339,90	22 415,98	0,00	12 524,29
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 347 399,91					110 339,90	22 415,98	0,00	12 524,29
00001454129	N	0,00	A-1	127 037,19	11,10	F		3,950	9 446,79	5 017,97	0,00	4 128,73
00004289596	N	0,00	A-1	321 907,42	11,99	F		0,400	26 239,69	1 248,31	0,00	45,99
00004460384	N	0,00	A-1	36 518,63	4,49	F		0,180	8 567,53	59,95	0,00	0,00
52394	N	0,00	A-1	86 931,23	13,99	F		1,190	5 743,28	1 004,44	0,00	187,02
52396	N	0,00	A-1	112 286,20	13,99	F		1,190	7 418,39	1 297,41	0,00	241,58
99 71943	N	0,00	A-1	442 318,52	9,48	F		2,300	39 844,54	10 173,33	0,00	4 757,02
9957426	N	0,00	A-1	220 400,72	14,99	F		1,640	13 079,68	3 614,57	0,00	3 163,95
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 347 399,91					110 339,90	22 415,98	0,00	12 524,29

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 347 399,91	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	2014-02-18

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencement, aménagement de bâtiments	6	18/02/2014
L	Agencement, aménagement de bâtiments	10	18/02/2014
L	Agencement, aménagement de bâtiments	15	18/02/2014
L	Appareils de laboratoire	5	18/02/2014
L	Autres	2	18/02/2014
L	Autres	3	18/02/2014
L	Autres	5	18/02/2014
L	Autres	6	18/02/2014
L	Autres	7	18/02/2014
L	Autres	10	18/02/2014
L	Autres agencements, aménagements de terrains	6	18/02/2014
L	Autres agencements, aménagements de terrains	15	18/02/2014
L	Bâtiments légers, abris	10	18/02/2014
L	Equipements de cuisines	10	18/02/2014
L	Equipements sportifs	7	18/02/2014
L	Equipements sportifs	10	18/02/2014
L	Installations de voirie	3	18/02/2014
L	Installations de voirie	20	18/02/2014
L	Installations et appareils de chauffage	10	18/02/2014
L	Logiciels	2	18/02/2014
L	Logiciels	10	18/02/2014
L	Matériels classiques	3	18/02/2014
L	Matériels classiques	5	18/02/2014
L	Matériels classiques	6	18/02/2014
L	Matériels classiques	7	18/02/2014
L	Matériels classiques	10	18/02/2014
L	Matériels informatiques	1	18/02/2014
L	Matériels informatiques	2	18/02/2014
L	Matériels informatiques	3	18/02/2014
L	Matériels informatiques	31	18/02/2014
L	Mobilier	8	18/02/2014
L	Mobilier	10	18/02/2014
L	Subventions d'équipement versées	5	18/02/2014
L	Voitures	5	18/02/2014
L	Voitures	8	18/02/2014

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS****A4****A4 – ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS****A5****A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		274 149,00	I 274 149,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		115 000,00	115 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	115 000,00	115 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		159 149,00	159 149,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	159 149,00	159 149,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	274 149,00	29 410,20	0,00	303 559,20

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 989 625,00	III 1 989 625,00
Ressources propres externes de l'année (a)		13 700,00	13 700,00
10222	FCTVA	13 700,00	13 700,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 975 925,00	1 975 925,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	65 663,29	65 663,29
28033	Frais d'insertion	360,00	360,00
2804121	Subv.Régions : Bien mobilier, matériel	2 775,80	2 775,80
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	673 000,00	673 000,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	55 916,75	55 916,75
28051	Concessions et droits similaires	16 708,02	16 708,02
28088	Autres immobilisations incorporelles	6 908,00	6 908,00
28132	Immeubles de rapport	11 700,20	11 700,20
28135	Installations générales, agencements, ..	13 662,81	13 662,81
28152	Installations de voirie	5 389,52	5 389,52
281534	Réseaux d'électrification	322,00	322,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	11 921,91	11 921,91
28181	Installations générales, aménagt divers	279,72	279,72
28182	Matériel de transport	19 623,69	19 623,69
28183	Matériel de bureau et informatique	31 945,56	31 945,56
28184	Mobilier	11 890,50	11 890,50
28188	Autres immo. corporelles	47 857,23	47 857,23
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 000 000,00	1 000 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 989 625,00	89 908,04	38 593,16	0,00	2 118 126,20

Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	
Ressources propres disponibles	IV	2 118 126,20
Solde	V = IV – II (6)	1 814 567,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 951 337,00
65548	Autres contributions	1 951 337,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		1 951 337,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		1 951 337,00

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		1 699 180,00
7331	Taxe d'enlèv. des ordures ménagères et assimilés	1 699 180,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		1 699 180,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		1 699 180,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
020	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (3)	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES																
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS																
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT																
B1.1																

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)																		
Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	132 755,88
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	132 755,88
Recettes réelles de fonctionnement	II	10 944 294,68

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	1,21
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

Publié le

ID : 071-200040293-20230313-027_2023-DE

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**
B1.7**B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
657364	N°1 Sub Dossier UNESCO		FEDERATION EUROPEENNE DES SITES CLUNISIENS	Etat	5 000,00
657364	N°1 Subvention de fonctionnement		OFFICE DU TOURISME CLUNY	Etablissement de droit public	274 000,00
6574	N°1 Subvention Plateforme mobilite		AILE SUD BOURGOGNE	Association	2 700,00
6574	N°1 Subvention 2023		ASSOC JEUNES SAPEURS POMPIERS DU DISTRICT CLUNISOI	Association	1 400,00
6574	N°1 Subvention 2023		CHATS DU COEUR EN CLUNISOIS	Association	900,00
6574	N°1 Subvention 2023		CLUB DE L AMITIE	Association	500,00
6574	N°1 mobilite		COM COM DU CLUNISOIS	Etablissement de droit public	5 000,00
6574	N°1 Subvention 2023		CPI BLANOT	Association	800,00
6574	N°1 Subvention 2022		CPI CORTAMBERT	Association	800,00
6574	N°1 Subvention 2023		CPI SAINT ANDRE LE DESERT	Association	800,00
6574	N°1 Subvention 2023		ENTRAIDE DES TROIS CANTONS	Association	500,00
6574	N°1 Epicerie Solidaire		ETAP CLUNY	Association	7 000,00
6574	N°2 Hébergement urgences		ETAP CLUNY	Association	6 700,00
6574	N°1 Subvention fonctionnent		FOYER RURAL GRAND SECTEUR CLUNISOIS	Association	8 500,00
6574	N°1 Bus Marguerite		FOYER RURAL GRAND SECTEUR CLUNISOIS	Association	7 500,00
6574	N°1 Subvention 2023		JSP JONCY VAL DE GUYE	Association	1 000,00
6574	N°1 Subvention 2023		L ATELIER PLURIEL	Association	500,00
6574	N°1 Subvention 2023		LA CHAHUTTE	Association	500,00
6574	N°2 Subvention 2023		LE PAS SUD BOURGOGNE	Association	1 800,00
6574	N°1 Subvention 2023		LE PONT ASSOCIATION	Association	4 000,00
6574	N°1 Subvention 2023		LE SOUVENIR FRANCAIS COMITE DE CLUNISOIS	Association	300,00
6574	N°1 Subvention 2023		LYCEE LA PRAT'S	Région	500,00
6574	N°1 Subvention 2023		ONDICAP 71	Association	3 000,00
6574	N°1 Subvention 2023		PARTAGE ET DEVELOPPEMENT	Association	1 500,00
6574	N°1 Subvention 2023		PTCE - POLE TERRITORIALE DE COOPERATION ECONOMIQUE	Association	10 000,00
6574	N°1 Conseil Habitat		SACICAP PROCIVIS BOURGOGNE SUD ALLIER	Entreprise	55 000,00
6574	N°1 Subvention 2023		SECOURS CATHOLIQUE	Association	1 000,00
6574	N°1 Subvention 2023		SIVU DCI LA VINEUSE/DONZY/BUFFIERES	Etablissement de droit public	1 600,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV
C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	2,00	10,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	3,00	1,00	4,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	3,00	6,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	2,00	3,00	5,00	0,00	0,00	0,00
INGENIEUR PRINCIPAL (Av. Janv. 2020)	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS CLASSE EXCEPTIONNELLE	A	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE CL. SUPERIEURE	B	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00
EDUCATEUR TERRITORIAL A.P.S	B	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
EDUCATEUR TERRITORIAL A.P.S PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	7,00	8,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	0,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINC 1ERE CL	B	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINC 2EME CL	B	0,00	4,00	4,00	0,00	0,00	0,00
PROFESSEUR ENS ART CLASSE NORMALE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		9,00	8,00	17,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT D'ANIMATION	C	4,00	7,00	11,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT D'ANIMATION (Av. Janv. 2019)	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT D'ANIMATION (Av. Janv. 2022)	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	1,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EMPLOIS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ANIMATEUR TERRITORIAL	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		21,00	24,00	45,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****C2****C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).



IV – ANNEXES

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	15 859 368,00	7,10	4,44	0,00	704 155,00	7,10
TFPNB	2 242 674,00	7,10	13,90	0,00	311 731,00	7,10
CFE	2 233 035,00	7,10	26,13	0,00	583 492,00	7,10
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	5 333 672,00	0,00	13,92	0,00	742 447,00	0,00
TOTAL	25 668 749,00	35,19			2 341 825,00	56,82



IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 63

Nombre de membres présents : 41

Nombre de suffrages exprimés : 52

VOTES :

Pour : 49

Contre : 0

Abstentions : 3

Date de convocation : 07/03/2023

Présenté par Le Président (1),

A LA GUICHE, le 13/03/2023

Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A LA GUICHE, le 13/03/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

M. AVENAS Pierre donne pouvoir à M. BERTRAND Philippe	
M. BERTRAND Philippe	
M. BONNETAIN François	
M. BORZYCKI Jacques donne pouvoir à M. DELPEUCH Jean-Luc	
M. BURTEAU Gilles donne pouvoir à Mme BERTRAND Catherine	
M. CHEVALIER Jacques	
M. CHOPIN Sylvain	
M. CRANGA Pascal	
M. DE CAMAS Aymar	
M. DE JAVEL Alain	
M. DELPEUCH Jean-Luc	
M. DEMAIZIERE Thierry	
M. DEMONGEOT Jean-François	
M. DESGEORGES Eric	
M. DOUARD Alain	
M. DUFOUR René	
M. EMORINE Jean-Pierre	
M. ENGEL Laurent	
M. FARENC Jean-François	
M. FROUX Bernard donne pouvoir à M. FARENC Jean-François	
M. GAILLARD Alain donne pouvoir à Mme FAUVET Marie	



IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

M. GELIN Daniel	
M. GOBIN Patrice donne pouvoir à Mme GERARD Marie-Thérèse	
M. GUITTAT Christophe	
M. HES Haggai	
M. LABARRE Michel	
M. LEBAUT Gérard	
M. MALDEREZ Alain	
M. MARSOVIQUE Serge	
M. MORELLI Christian donne pouvoir à M. EMORINE Jean-Pierre	
M. PARAT Christophe	
M. PERROUSSET Robert	
M. PLASSIARD Julien	
M. PONCET Guy	
M. RENAUD Jean-Pierre	
M. ROULON Bernard	
M. SCHALL Gérard	
M. TROCHARD Alain-Marie	
Mme BERTRAND Catherine	
Mme BOITIER Marie-Hélène donne pouvoir à Mme LEGRAND Edith	
Mme DESCHANEL Josette	
Mme FAUVET Marie	
Mme GEOFFROY Régine	
Mme GERARD Marie-Thérèse	
Mme LEGRAND Edith	
Mme LEMONON Elisabeth	
Mme LEONARD-LARIVE Jacqueline	
Mme MARBACH Frédérique donne pouvoir à M. CRANGA Pascal	
Mme MOLLET Jocelyne	
Mme NEVE Catherine donne pouvoir à Mme VUE Aline	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Mme ROLLAND Colette donne pouvoir à M. ROULON Bernard

Mme VUE Aline

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A CLUNY, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.